

**Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt pour l'aménagement, le développement et
l'exploitation d'une zone logistique à Gargour au Gouvernorat de Sfax**

Le Ministère des Transports et de la Logistique sollicite des développeurs et /ou aménageurs de zones logistiques, des prestataires et opérateurs logistiques, des investisseurs et toute autre personne physique ou morale individuellement ou en groupement solidaire pour formuler leurs réponses à cet appel à manifestation d'intérêt et soumettre leurs propositions et options de développement d'une zone logistique à Gargour (Gouvernorat de Sfax), couvrant l'aménagement de l'infrastructure primaire, superstructure, et construction d'entrepôts modernes de nouvelle génération selon les standards internationaux.

Cette Zone comprendra des espaces francs, espaces sous douane, port sec, des espaces hors douane, le tout agencé selon un plan masse qui pourrait être amélioré ou proposé par l'investisseur.

Le site retenu pour cette zone est d'une superficie d'environ 38 hectares relevant du domaine privé de l'Etat à 18 km de la ville de Sfax et de son port maritime de commerce et plus précisément sur la Route Nationale n° 1 (tronçon rapide Sfax Mahres) et ce en vue de :

- Réaliser les investissements d'une zone logistique selon les standards internationaux,
- Assurer une organisation rationnelle et une gestion appropriée des terrains qui seront mis à disposition.
- Promouvoir et développer les flux, les activités et les services à valeurs ajoutées en liaison avec le port (import, export, transit international, ...) ainsi que les activités économiques de consommation et de distribution de la région et des villes avoisinantes.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objectif de présélectionner un nombre restreint de candidats justifiant des capacités techniques et financières pour aménager et réaliser les investissements nécessaires pour l'exploitation de la zone logistique de Gargour en se rémunérant sur les recettes tirées de l'exploitation de cette zone.

Les candidats pourront répondre seuls ou sous forme de groupements solidaires avec désignation d'un chef de file. Une entreprise ne peut participer qu'à un seul groupement.

Les candidats devront présenter les composantes, dont ils sont disposés à financer et à réaliser par leurs soins ainsi que leurs visions et approches pour l'aménagement, le développement, l'exploitation et la gestion de la zone.

Les candidats devront indiquer et justifier, en particulier pour cette première phase de l'appel d'offres:

- leurs expériences antérieures en matière d'investissements dans les zones logistiques (infrastructure, dans les entrepôts, dans l'immobilier, dans les zones industrielles, etc...) ou en matière de gestion de zones logistiques et/ou de prestations de services logistiques.
- leurs capacités financières.

Ils devront également fournir les informations suivantes :

- Une déclaration d'intention de soumissionner pour le projet indiquant, le nom et l'adresse, téléphone, e-mail officiel du soumissionnaire ou du groupement conformément au modèle ci-annexé.
- Une fiche récapitulative de renseignements généraux sur le (les) soumissionnaire (s) ou groupement, tout en précisant son (leurs) expérience (s) générale(s).
- Des renseignements concernant la forme juridique du soumissionnaire ou groupements accompagnés des pièces dûment certifiées par les autorités du pays d'origine et indiquant leur constitution (Acte de groupement solidaire, précisant le chef de file).
- Une note conceptuelle relatant la vision du candidat pour le développement et l'exploitation de la Future Zone Logistique ;
- Toute autre information ou documents utiles à la présélection des soumissionnaires.

A l'issue de la présélection le Ministère retiendra une liste restreinte de candidats pour les appeler à participer à la deuxième phase de l'appel d'offres.

Les candidats intéressés par la présente manifestation d'intérêt peuvent télécharger gratuitement à partir du site Web du Ministère (www.transport.tn) le dossier complet du de l'appel à manifestation d'intérêt rédigé en langue française, à l'adresse.

La date limite de réception des dossiers de candidature pour le présent appel à manifestation d'intérêt est fixée pour le **26 Février 2021 à 9.30 h (heure de Tunis)**.

Seul le cachet du Bureau d'ordre central du Ministère des Transports et de la Logistique fera foi. Toute manifestation d'intérêt reçue après la date limite sera rejetée.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous enveloppe cachetée au Bureau d'ordre central du Ministère des Transports et de La Logistique ou envoyés par voie postale recommandée avec accusé de réception sous pli scellé portant la mention suivante : « APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LA ZONE LOGISTIQUE DE GARGOUR » Au nom de :

Monsieur le Ministre du Transport et de la Logistique à l'adresse suivante : 02 Rue Borjine Montplaisir 1002 (TUNISIE) Fax + 216.71 902497 ou +216.71 901559

Toute demande d'information complémentaire peut être adressée par écrit ou par fax à la même adresse et par voie électronique suivi d'un courrier postal de confirmation et doit parvenir avant les dix (10) jours précédant la date limite fixée pour la réception de la manifestation d'intérêt. Le courrier électronique doit être envoyé en même temps sur les adresses suivantes :

- wissem.mahjoub@transport.state.tn,
- foued.othman@transport.state.tn.

Le Ministère répondra par lettre ou par fax à toute demande d'éclaircissement qu'il aura reçue, un exemplaire de la réponse du Ministère (comprenant les questions posées mais sans identification du candidat ayant effectué la requête concernée) sera envoyé par écrit à tous les candidats qui ont retirés ou téléchargés le dossier de l'appel à manifestation d'intérêt. Les candidats ayant téléchargé le dossier à partir du site web du Ministère des Transports et de la Logistique auront à remplir une fiche d'information en ligne et la faire retourner à l'adresse du Ministère.

Une journée de présentation du projet sera organisée le **02 Février 2021** lors de laquelle, les candidats auront l'opportunité d'obtenir des informations spécifiques et complémentaires sur le dossier et organiser une visite au site du projet. Les candidats ayant retiré ou téléchargé le dossier et désirant assister à cette journée, doivent se faire connaître par un courrier adressé à cet effet, et ce avant le **15 Janvier 2021**.